



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le mardi 21 juin 2022

La Meurthe-et-Moselle au diapason du 54 Tour

A l'occasion de la Fête de la Musique, le Conseil départemental présente son catalogue 54 Tour 2022 et met en lumière 30 artistes lorrains prometteurs.

Que l'on parle de politique culturelle ou de création musicale, il est souvent question de tempo et d'harmonie. Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec la scène de musique actuelle l'Autre Canal, accorde ses violons avec la 40^{ème} édition de la Fête de la Musique et présente les 30 artistes sélectionnés dans le cadre du dispositif 54 Tour.

54 Tour, c'est quoi ?

C'est un dispositif innovant qui permet de soutenir la scène musicale émergente de Lorraine, les acteurs des musiques actuelles du territoire et les initiatives associatives et solidaires. Il participe à l'irrigation culturelle du département, à la mise en lumière et à l'accompagnement des acteurs locaux. En clair il s'agit d'un dispositif de repérage et de soutien à la diffusion, organisé selon le processus suivant :

Appel à candidatures auquel 80 artistes et groupes lorrains ont répondu pour cette édition 2022

Édition d'une plateforme d'écoute déclinée sur 8 styles musicaux représentatifs des musiques actuelles

Réalisation d'une sélection par un jury de 23 professionnels (programmateurs, animateurs radios, acteurs associatifs, responsables de festivals...)

Promotion des artistes via la diffusion du catalogue 54 Tour auprès des médias, des professionnels, des diffuseurs...

Soutien aux diffuseurs des territoires de Meurthe-et-Moselle pour la programmation de ces artistes

« Le département de Meurthe-et-Moselle est aux côtés des acteurs des musiques actuelles et continue de l'être dans une période de reprise lente du secteur. Ses objectifs sont la circulation des œuvres et des artistes lorrains et le soutien au développement de leur carrière. Le dispositif 54 Tour promeut les artistes locaux et soutient les organisateurs œuvrant pour le rayonnement des musiques actuelles en Meurthe-et-Moselle. Nous soutenons, au travers de cette action, la programmation des artistes locaux sur les scènes des festivals « musiques actuelles » organisés dans les différents territoires de Meurthe-et-Moselle. Dans la mise en œuvre de ce dispositif, le Conseil départemental est associé à l'Autre Canal afin de renforcer la synergie de cette opération 54 Tour au service des musiques actuelles, de ses acteurs, de ses artistes et de son public. Je vous invite à découvrir et apprécier ces groupes et artistes repérés comme les plus prometteurs de notre territoire pour la saison 2022 et vous souhaite de belles découvertes musicales » **Sylvie Duval, vice-présidente déléguée à la Culture et à l'Enseignement supérieur**

[Télécharger le catalogue 54 Tour 2022](#)

[Historique des artistes programmés dans le cadre du 54 Tour](#)